N° 109

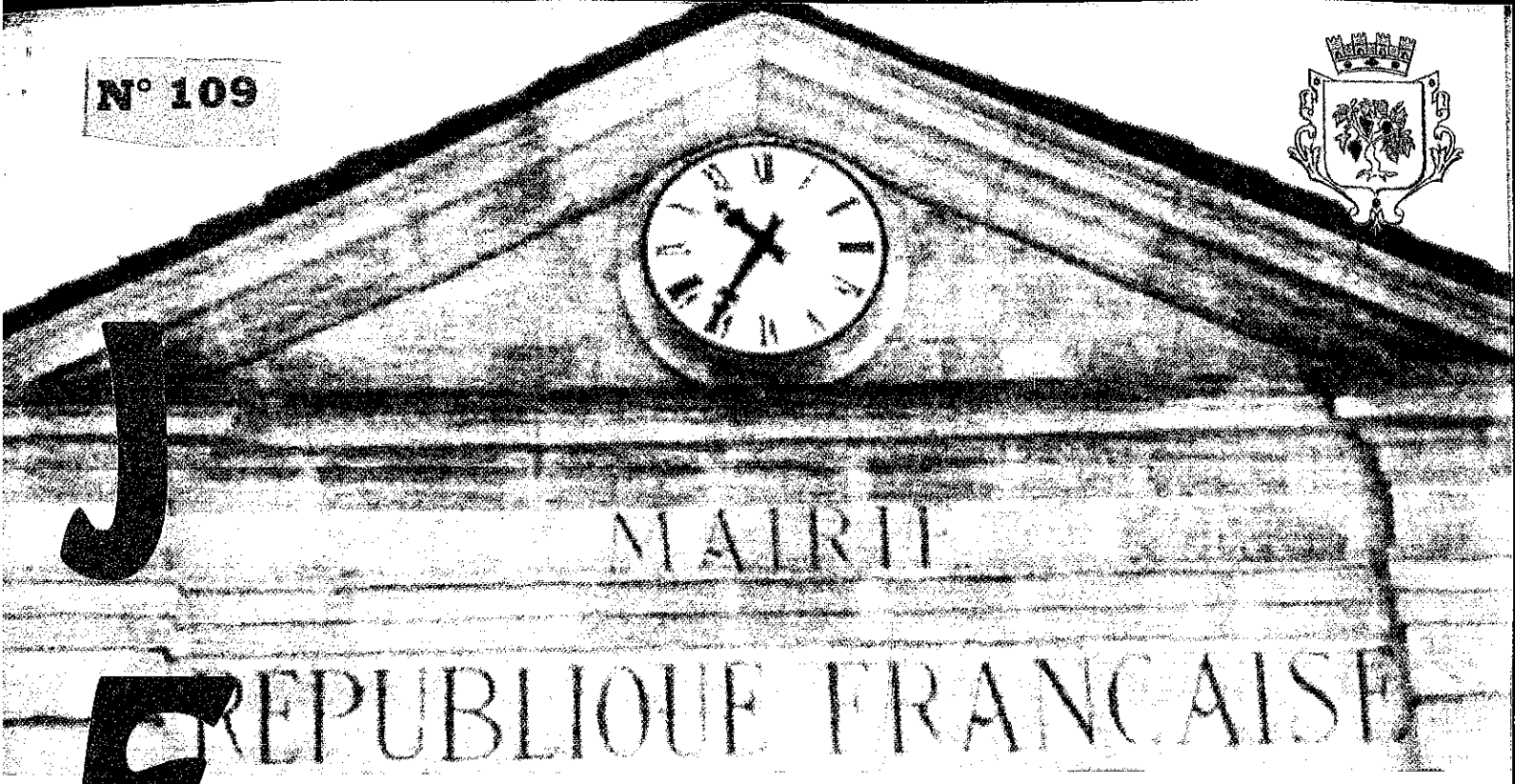

JEGUN INFORMATION

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Le deuxième trimestre s'achève et quand bien même le soleil peine à s'imposer, la saison estivale est prête à rayonner de toutes les couleurs des festivités. Celles de ce printemps, le carnaval, le concert des Amis de l'Orgue, la fête de la musique et la kermesse ont connu leur succès habituel.

La fin du printemps a été marquée par notre voyage à Bennwihr. Pour ce 30ème anniversaire des fêtes du jumelage, les bennwihriens avaient mis les petits plats dans les grands. Les retrouvailles ont été joyeuses et chaleureuses comme à chaque fois. Merci à Mme le Maire, Patricia HILD et à tous les bennwihriens pour leur accueil.

Dans le cadre de l'exécution du budget communal, quelques travaux d'aménagement ont débuté, notamment boulevard du Nord, des travaux d'esthétique de réseaux à Enléjeau, le diagnostic et des travaux pour l'assainissement et des travaux d'entretien du clocher de l'église. Les attributions de travaux pour la salle de judo et la rue St Nicolas seront examinées en juillet. Enfin, je remercie le conseil départemental pour la réfection de la RD103 (traversée du village).

Le 11 juin dernier, les sapeurs-pompiers ont tenu leur congrès de l'Union Départementale dans le cadre de la journée nationale du « Sapeur-pompier ». Lors de cette journée, présidée par Mr Pierre ORY, Préfet du Gers, un certain nombre de promus et de médaillés a reçu galons et distinctions. Nous en retenons un instant d'émotion profonde lorsque le chef de centre, le lieutenant Jean-Pierre PONTONI, s'est vu remettre le galon de capitaine de la part du commandant honoraire Jean-Pierre FONNE qui nous a quittés aux premiers jours de l'été.

Parmi les distinctions, notons que le 2ème trimestre a été jalonné des succès des demoiselles de Jégun : Marie SESE est devenue vice-championne de France avec l'équipe Union Gascogne Basket, Rose Lou DUPUY et Mathilde FERRER du collège Salinis ont participé au championnat de France UNSS de course d'orientation.

Dans un autre domaine, nous tenons à féliciter Valentine CAVERZAN et Emma BARRIEU récompensées pour leur travail en commun sur la Résistance.

Enfin, toutes nos félicitations à celles et ceux qui ont réussi leurs examens et concours.

Bonnes vacances à tous et bon courage à ceux qui travaillent ;

Alain DESCOUSSE

JEGUN-INFORMATION. Bulletin Municipal n°109. Directeur de la publication : René PETIT
Tirage à 600 exemplaires par la Mairie de Jégun. 2ème trimestre 2016 – Dépôt légal : juillet 2016

► ► HOMMAGE A JEAN-PIERRE FONNE

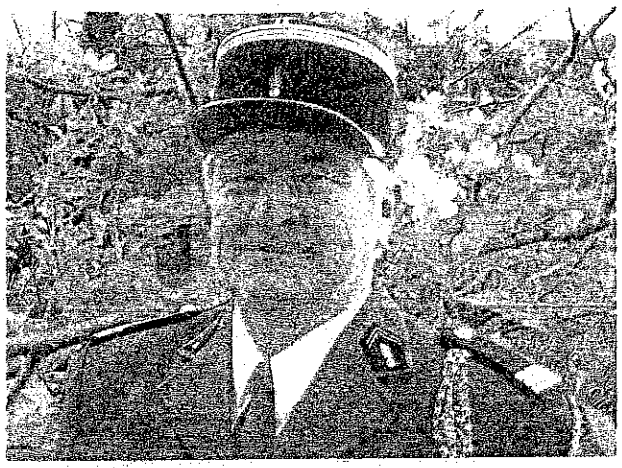

Mardi 21 juin en fin de matinée, une mauvaise nouvelle arrive de Bennwihr : Jean-Pierre Fonné nous a quittés brutalement, à la veille de ses 62 ans et seulement quelques jours après nous avoir rendu visite.

Jean-Pierre est une grande figure bennwihrienne. Il laisse avant tout l'image d'un homme qui aimait la vie et l'amitié sincère et profonde, d'un homme qui s'engageait auprès des autres. Il s'intéressait à la vie locale et était élu depuis 1989. Il était maire adjoint depuis 2001 et a eu pendant cette quinzaine d'années diverses responsabilités. Parallèlement à sa vie familiale et professionnelle, il était sapeur-pompier depuis 1971 et chef de corps pendant 16 années. Et après tant d'années, il tait commandant sapeur-pompier honoraire.

ean-Pierre était un pilier de notre jumelage, toujours présent depuis 1986. Avec Martine, son épouse, il avait lié de ombreuses relations avec les jégunois. C'est au quartier des Roses qu'il avait ses amis, les familles Pinos et Pontoni. es deux Jean-Pierre s'entendaient à merveille pour rapprocher les sapeurs-pompiers des deux centres et pour ontribuer largement à entretenir la convivialité et la vitalité de notre jumelage.

Au nom de tous les jégunois, nous adressons à Martine, ses enfants et sa petite fille nos sincères ondoléances.

◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►

INFORMATIONS

► ► TRAVAUX DE BRICOLAGE :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gaz, à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

► ► ACHAT TIMBRE FISCAL ;

Afin de faciliter les démarches administratives, les usagers ont depuis mars 2015 la possibilité d'acheter leur timbre fiscal pour leur passeport en ligne sur le site : **timbres.impots.gouv.fr**

► ► OUVERTURE DE LA PERCEPTION EN JUILLET ET AOUT :

- Du 4 au 22 juillet : pas de permanence
- Mardi 2 août : après midi
- Mardi 16 août : après midi
- Mardi 30 août : après midi

* mardi 26 juillet : après midi
* mardi 9 août : après midi
* mardi 23 août : après midi

► ► ADRESSE INTERNET DU SITE DE LA COMMUNE :

commune-jegun.fr
~~www.mairiedejegun.fr~~ aller ensuite sur présentation de la commune

CONSEIL MUNICIPAL
DECISIONS DES ELUS CE TRIMESTRE

REUNION D'AVRIL 2016 : Elle a eu lieu le jeudi 7 avril 2016 à 21 h, salle des délibérations de la mairie. La séance était publique et présidée par M. Alain DESCOUSSE, Maire ,
en présence de Mme MOUNE Danielle, comptable de la commune .

Etaient présents : Mmes et MM. DESCOUSSE Alain, BARRIEU Christiane, LAPEYRE Guy, RIVIERE Pascale, PETIT René, SOLANA –LASSSALLE Maryline, BIAUTE Philippe, DESPAX Véronique, CLAVERIE Florianne , FIEFVET Guillaume, GUILLORY Laurence, DOZE Marlène, PEYRET Jean-Jacques, RAGARU Agnès.
Conseiller excusé : M. LAURY Olivier (pouvoir à Mme CLAVERIE Florianne)
Secrétaire : Mme BARRIEU Christiane (14 voix) (Mme RAGARU Agnès (1 voix – demande de co-secrétariat))
Madame BARRIEU Christiane est désignée

Monsieur le Maire remercie Mme MOUNE de sa présence.
Monsieur le Maire précise que le budget de la commune a dû être modifié le 7 avril 2016 afin de prendre en compte le montant réel des subventions dont nous venons juste de prendre connaissance.
Monsieur le Maire indique que les taux seront maintenus comme cela a été prévu en Commission des Finances.

DELIBERATIONS

VOTE du BP 2016 du Restaurant de la Halle :
Mme RIVIERE Pascale présente ces budgets
Fonctionnement :

Dépenses :
011- Charges à caractère général : .....2 307 €
66 – charges financières :.....2 100 €
022-dépenses imprévues.....400 €
023- virement à l'investissement.....6 093 €
Total des dépenses de fonctionnement **10 900 €**

Recettes :
752- Autres produits de gestion courante....5 698,39€
002- Excédent reporté.....5 201,61€

Total des recettes de fonctionnement **10 900€**

Investissement :

Dépenses :
001 : Déficit reporté..... 2 464,31 €
1641-remboursement capital emprunt..... 2 334,69€
2173-Travaux..... 13 558€
020-dépenses imprévues..... 201€
Total des dépenses d'investissement **18 558 €**

Recettes :
001- Excédent reporté..... 2 464,31€
021- virement de la section fonction. 6 093 €
16- emprunt.....10 000,69€

Total des recettes d'investissement **18 558€**

Mme RAGARU demande à nouveau pourquoi nous n'augmentons pas le loyer commercial comme il est prévu dans le bail ? Monsieur le Maire répond qu'une vente est prévue actuellement. Une proposition sera étudiée plus tard si cette vente n'aboutissait pas. Monsieur le Maire souligne que le maintien du commerce local est important

VOTE du BP 2016 du Restaurant (dcm n° 19/2016): 14 Pour et 1 Abstention

---

Vote du Budget Primitif 2016 de l' Assainissement)

Fonctionnement :

Dépenses :
011-Charges à caractère général : ..... 18 630 €
012- Charges de personnel et frais assimilés : 14 000 €

Recettes :
70- Vente de produits finis, prestations..56 000€
74- Subventions d'exploitation 4 000€

014- Atténuations de produits :.....	6 500 €	77- Produits exceptionnels	114€
65- Autres charges de gestion courante :.....	5 050 €	78- Reprise sur provision pour risques, charges	1 000€
66- Charges financières :.....	4 877 €	002-Excédent de fonc. Reporté	99851,61€
67- Charges exceptionnelles :	100 €	*Total recettes réelles*	*160 965,61€*
68- dotation aux provisions :	1 000 €	777-042 quote part des subv d'inv transférées au compte de résultat	2 918 €
Total des dépenses réelles :.....	*50 157 €*		
Dépenses d'ordre.....	21 036 €		
Virement à la section d'investissement ...	92 690.61 €		
Total des dépenses de fonctionnement :	**163 883,61 €**	**Total des recettes d'investissement :...**	**163 883,61€**

Investissement :

Dépenses :

Remboursement des emprunts :	5 166 €
Frais d'études.....	4 540 €.
Immobilisations en cours :	100 827,17 €
Immobilisations corporelles :	101 003,00 €
Total dépenses réelles:	*211 536,17 €*
Dépenses d'ordre :.....	2 918 €
Total des dépenses	**214 454,17 €**

Recettes :

Excédent de fonct capitalisé	88 128,56€
Dotations diverses	3 400€
Subventions d'équipement	9 199€
Total des recettes réelles	*100 727,56€*
Virement de la section fonction.	92 690,61€
Recettes d'ordre	21 036€
Total des recettes.....	**214 454,17€**

➢ Pas de modification de la redevance 2016 : Abonnement : .....54 €...par an.....
Le m 3 : .....1 € (dcm n°20/2016)

Vote du BP Assainissement 2016 (dcm n° 21/2016): **A l'unanimité**

Information : Madame MOUNE précise que le règlement des titres (assainissement ou autres) peut dorénavant s'effectuer par carte bancaire à distance en appelant la trésorerie.

• **VOTE du BUDGET Primitif 2016 de la Commune par chapitre :**

Mme RIVIERE Pascale présente le budget primitif 2016. Elle informe le conseil municipal de la possibilité de récupérer la TVA sur les travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie à partir de 2016.

Fonctionnement :

Dépenses :

011-Charges à caractère général :	387 190 €
012- Charges de personnel et frais assimilés :	492 940 €
014- Atténuations de produits :	300 €
65- Autres charges de gestion courante :	112 589 €
66- Charges financières :	84 000 €
67- Charges exceptionnelles :	1 300 €
022- Dépenses imprévues :	11 300 €
Total des dépenses réelles : 1 089 619 €	
virement à la section d'investissement :	530 135 €
Total des dépenses de fonctionnement :	**1 619 754 €**

Recettes :

70- Produits des services et ventes	84 371€
73- Impôts et taxes	525 069€
74- Dotations, subv et participation	494 892€
75- Autres produits de gestion	162 000€
77- Produits exceptionnels.	5 560€
013- Atténuation de charges	20 209,07€
002- Excédent de fonct.reporté	327 652,93€
Total des recettes réelles.....	**1 619 754€**

Investissement :

Dépenses :

Restes à réaliser :	**41 615 €**
Déficit 2015 :	**104 821,68 €**
Remboursement capital des emprunts :	**109 160,32 €**

Recettes :

Restes à réaliser	11 466€
Excédent de fonct.capitalisé	134 970,68€
Virement section de fonct.	530 135€

Travaux :.....	648 979 €	Fonds de compensation TVA	43 236€
Etudes :	24 350 €	Taxe d'aménagement	10 000,32€
Achats :.....	43 000 €	Subventions	82 160€
Remboursements cautions de loyers :.....	2 000 €	Dépôt cautions loyers	2 000€
Dépenses imprévues :.....	13 000€	PVR Enléjeau	10 000€
		Emprunts	162 958€
Total dépenses.....	986 926 €	**Total recettes**.....	986 926€

VOTE des Taxes : Maintien des taux 2015 (dcm n°22/2016)

Taxe d'habitation : (TH) .....16,78 %
Taxe foncière (bâti) : 25,32%
Taxe foncière (non bâti) : 135,77%
Vote des taux : 14 pour, 1 abstention

VOTE des subventions
Pour un montant de 38 527 €
14 voix Pour et 1 abstention

VOTE du BP 2016 de la Commune (dcm n°23/2016)

14 voix pour et 1 abstention

Lecture par Mme BARRIEU Christiane du Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mars 2016 :
Vote du compte rendu : adopté à 14 voix pour et 1 abstention

Informations :

Monsieur le Maire fait part des remerciements des familles pour les marques de sympathie reçues de la municipalité lors des deuils qui les ont touchées.
Mme Maryse DUPUY pour le décès de M. Roland DUPUY
Les familles DESCAMPS et EVERLET pour le décès de Mme EVERLET Nicole-
La famille FAR Michel et Véronique pour le décès de M. FAR Abel
M. et Mme Serge NIORT pour le décès de M. Guy NIORT
M. Bernard RAMOUNEDA pour le décès de Mme Paulette ABADIE
Famille de M. et Mme Michel SANVICENTE pour le décès de leur belle-soeur
Famille de M. Jean-Claude ZADRO pour le décès de ce dernier.
Monsieur le Maire communique les informations suivantes :
➤ -Le devis du 9 avril concernant l'alimentation électrique du jardin de Vassevin d'un montant de 65 000 € HT (donc 39 000 € restant à la charge de la commune).
➤ -Post –Immo a renouvelé sa proposition de vente à la commune de son immeuble. Le Conseil Municipal n'est pas intéressé par cet achat.
➤ -Monsieur le Maire signale la dégradation d'une borne incendie devant le bureau de tabac. Les dommages s'élèvent à 2000 €. Monsieur le Maire a déposé une plainte.

Comptes-rendus :

SPANC : M. René PETIT fait le compte-rendu de la réunion du Conseil syndical du SPANC du 17 mars 2016

- Vote du compte administratif 2015 :
- Résultat 2015 :..... -25 471,22 €

- Excédent des années précédentes : ....77 920,78 €
- Résultat de fonctionnement cumulé : 52 449,56 €

Le contrôle du bon fonctionnement des installations sera effectué tous les 6 ans. Coût 100 € à partir du 1er avril 2016 (au lieu de 88 €).

VOIRIE :

Monsieur Guy LAPEYRE présente le programme voirie pour 2016.

① **VC 33 du HILLON**
Voile bicouche

② **VC 32 de la HOUCHE A SARREPLAN**
-Grave émulsion

③ **VC 17 de la HOUCHE à LEZIAN**
Grave émulsion

④ **ESPACE LABOURDETTE**
Bicouche

⑤ **SALLE DE SPORTS**
Aquadrain

⑥ **VC 1 de VASSEVIN**
Aqueduc

⑦ **VC 4 de ROSES à ANTRAS**
pose de coussin berlinois

Autres travaux prévus
Le cheminement piétonnier de la Pharmacie à l'école, la remontée des grilles d'assainissement Boulevard du Nord, les passages bateaux pour handicapés, en prévision de la restauration de la D 103, l'élagage des branches de Labadie à Embordes, le traitement du pluvial à l'espace La Bourdette.

SYNDICAT DE LA BAÏSE

M. Guy LAPEYRE fait le compte-rendu de cette réunion. Vote du compte administratif du Syndicat Sousson-Cédon-Baïse :
Fonctionnement : Dépenses .....140 381 €
Recettes..... 207 186 €
Excédent .....177 433 € (viré au Syndicat de la Baïse et Affluents)

SYNDICAT DE L'AULOUE

Excédent : .....34 917 € (viré au Syndicat de la Baïse et Affluents)

Travaux 2016 : enlèvement des embâcles, nettoyage de la Loustère prolongé jusqu'à la limite de Saint-Lary (au lieu de se limiter à La Bâtisse).

PREPARATION DE LA CONVENTION DE L'ANIMATEUR SPORTIF entre la Commune et le Foyer Rural

Après un entretien de Monsieur le Maire avec l'animateur sportif et la Présidente du Foye Rural, une demande d'avis de la Commission Paritaire sera déposée au Centre de Gestion des Communes. Une délibération sera prise plus tard avant la signature de la convention de mise à disposition par la commune de cet animateur.

DELIBERATIONS

Après échange de vue et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend les décisions suivantes sur les questions figurant à l'ordre du jour :

Travaux de la rue St Nicolas (n° 24/2016):

Le montant des travaux prévisionnels communiqué par le Bureau d'Etudes Techniques INGC s'élève à 180 000 € HT. Ils comprennent les travaux de préparation, le terrassement, la voirie et le réseau d'eaux pluviales avec branchements divers et imprévus. TVA : 36 120 € donc un montant total de travaux TTC de 216 720 €. (Mme RAGARU ne prend pas part au vote).

Adopté à 14 voix pour.

Contrat pour un emploi saisonnier (n° 25/2016)

a/Décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à recruter 1 agent non titulaire pour la période du 11 avril au 13 mai 2016 inclus dans les conditions suivantes :
Nature des fonctions : cantonnier
Grade : adjoint des services techniques 2ième classe
Rémunération : 1er échelon – agent des services techniques (indice brut 340 indice majoré 321)
b/Décide d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement des agents non titulaires.
Accepté à l'unanimité

Durée des amortissements du Budget assainissement

La trésorerie demande une délibération qui fixe les durées d'amortissement des immobilisations et des subventions. Mme RIVIERE indique qu'il serait opportun de fixer cette durée d'amortissement sur le même rythme que celle des biens qu'elles ont servi à financer.
Cette question est reportée au prochain conseil pour être mieux étudiée.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 56.

◄◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►►

REUNION de MAI 2016 : Elle a eu lieu le jeudi 19 mai 2016 à 21h, salle des délibérations de la mairie. La séance était publique et présidée par M. Alain DESCOUSSE, Maire,

Etaient présents : Mmes, MM. DESCOUSSE Alain, BARRIEU Christiane, LAPEYRE Guy, RIVIERE Pascale, PETIT René, SOLANA-LASSALLE Maryline, BIAUTE Philippe, DESPAX Véronique, CLAVERIE Floriane, FIEFVET Guillaume, GUILLORY Laurence, DOZE, Marlène, LAURY Olivier, PEYRET Jean-Jacques, RAGARU Agnès.

Conseillers excusés :, aucun

Madame RIVIERE Pascale est désignée secrétaire de séance par 14 voix pour, 1 abstention.

INFORMATIONS

Monsieur le Maire fait part des remerciements des familles endeuillées :
- Famille BALLERINI pour le décès de Mme Ginette Ballerini à Ayguetinte
- Famille TARBE pour le décès de Christian Tarbe
- Mme Béatrice BARRIERE pour le décès de M. Michel BARRIERE

Monsieur le Maire tient à adresser ses plus vifs remerciements à Bennwihr et tout particulièrement à Mme le Maire Patricia HILD pour le très chaleureux accueil réservé aux Jégunois et les trois jours très agréables passés en Alsace à l'occasion du voyage du jumelage.
Monsieur le Maire informe le conseil de la tenue d'une assemblée constitutive des maires ruraux du Gers, cette association qui regroupe des communes de moins de 3 500 habitants était représentée au niveau national mais n'avait pas jusque là de traduction au niveau départemental. Cette assemblée se tiendra le 21/05/2016 à Pessan. Monsieur le Maire indique que l'on pourra évoquer lors d'un futur conseil l'adhésion ou non à cette structure.
Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal que le nouveau propriétaire du pigeonnier l'a rencontré pour lui demander s'il serait possible d'utiliser la licence IV dont la mairie est propriétaire. Monsieur le Maire suggère de faire comme par le passé un commodat chez le notaire afin de mettre à disposition gratuitement cette licence pendant 3 ans. A la fin de cette période, il faudrait opter soit pour un achat, soit pour une location. Sur le principe, personne n'émet d'objection, une délibération sera proposée lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire informe de l'avancement des travaux suivants :

- **Rue Saint Nicolas** : une première réunion a eu lieu le 12 mai avec le cabinet d'études INGC, le syndicat départemental d'énergie et le SIAEP de Vic- Fezensac. Les travaux devraient débuter 2me quinzaine de septembre et durer environ 3 mois. Pour vérifier les canalisations d'assainissement un passage de caméra a été réalisé.
- **Salle de Judo** : Le permis de construire a été accordé et en ce moment on prépare les documents pour la consultation des entreprises.
- Les **travaux d'Enléjau** : enfouissement des lignes électriques et téléphoniques en cours

Monsieur Guy Lapeyre fait le point sur les travaux de voirie :

- Le département refait la chaussée de toute la **route départementale** traversant le village de la porte de Vic à la Communauté de Communes. Ces travaux ont débuté le 19 mai et devraient se terminer le 23 mai.

Les travaux du **chemin piétonnier** de la pharmacie vers l'école sont quasiment terminés. Il reste quelques finitions pour le raccordement au pluvial.
Des **aménagements de trottoirs**, vont être réalisés, le premier en face du centre de services, et le second à côté de la borne de rechargement électrique en prévision de la signalétique au sol. M. Lapeyre note à ce propos que le Syndicat départemental d'Energie demande une cotisation de 280 €/an pour l'entretien de la borne.

COMPTES RENDUS

M. Alain DESCOUSSE fait le compte rendu de la **réunion du SIAEP de Vic Fezensac** qui s'est déroulé le 11/04/2016. Le compte administratif 2015 du SIAEP fait apparaître un résultat de clôture cumulé de 448 325.56 € en exploitation et de 360 371.02 € en investissement sur lequel il faut retrancher 309 550 € de restes à réaliser dépenses, soit un résultat d'investissement net de 50 821.02 €.
Le budget 2016 a aussi été voté au cours de cette réunion pour un montant de 1 777 760.56 € en exploitation et de 910 986.36 € en investissement.
Pour 2016, des travaux auront lieu à Jégun pour refaire les 32 branchements de la Rue Saint Nicolas avant les travaux de réfection de la voie.
La vente de la station de Pléhaut a été décidée pour un montant de 354.000 €.

M. Guy LAPEYRE fait le compte rendu du **Syndicat de la Baïse et de ses affluents**. Le 11/04/2016, le budget a été voté pour 495 906 € en fonctionnement et 32 000 € en investissement.
La participation à la charge de l'ensemble des communes s'élève à 78.000 €. Pour Jégun, l'entretien de la Loustère jusqu'à Saint Lary est prévu. Un des chantiers administratifs de ce syndicat sera de refaire les déclarations d'intérêt général de tous les cours d'eau gérés.

M. Philippe BIAUTE fait le compte rendu de l'actualité de la **communauté de communes Cœur de Gascogne :**
Le budget a été voté le 11/04 et s'élève à 3 044 178.77 € en fonctionnement et à 108 569.78 € en investissement. Les taux d'imposition restent inchangés. L'attribution de compensation de Jégun est modifiée par l'intégration de la participation à la fourrière animale et par l'intégration dans cette attribution du remboursement des prêts concernant le bâtiment du CLAE payé jusque là sur un autre compte.
M. Guillaume FIEFVET demande à propos de la participation à Gers numérique si le fait d'adhérer à la communauté d'agglomération d'Auch permettra aux communes comme Jégun de bénéficier de la fibre gratuite comme à Auch.
M. Jean Jacques PEYRET demande où en est la compétence urbanisme avec la communauté. M. BIAUTE répond qu'à partir du 01/01/2017 l'Etat n'instruira plus les permis de construire. Le plus probable semble être que l'on sera adossé au service urbanisme de la ville d'Auch, qui propose ce service gratuitement.

Mme Christiane BARRIEU fait le compte rendu de la **réunion du SICTOM du 24/03/2016**. a Preignan. Le compte administratif 2015 a été voté avec un excédent d'exploitation cumulé de 436 653.68 € et un excédent d'investissement de 60 848.65 €, soit un résultat global de 497 472.33 €.
En 2015, les investissements réalisés portaient un achat de camion benne, de conteneurs et la réfection des plates formes de collecte.
Le budget 2016 s'élève à 1 433 130 € en exploitation et à 187 015 € en investissement.
Ce budget s'appuie sur une proposition d'augmentation de la taxe d'ordure ménagère de 2.90%, le taux passant de 13.80% à 14.20%. Le prix de traitement de la tonne de déchet évoluera cette année de 24 € à 32 €.

DELIBERATIONS

Programme voirie 2016 (n°27/2016):
M. Guy LAPEYRE présente le programme de voirie dont l'évaluation à ce stade est de 70.000€. Le Maire est autorisé à préparer les marchés et à lancer la consultation des entreprises.
Vote : Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Modification des attributions de compensation versées par la communauté de communes Cœur de Gascogne (n°28/2016):

Le montant versée à la commune de Jégun est modifié à la baisse par le prélèvement de la participation à la fourrière animale et à la hausse par l'intégration dans cette attribution des deux emprunts réalisés par la commune pour la réalisation des locaux mis à disposition du CLAE, le nouveau montant pour cette année est de 51 603 €. Ce montant est bien celui prévu au budget de la commune.
Vote : Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15

Projet de fusion de la communauté d'agglomération du Grand Auch et de la communauté de communes Cœur de Gascogne (n°29):
La fusion des deux communautés a été acté dans l'arrêté préfectoral entérinant le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).
Le conseil doit se prononcer sur le nouveau périmètre regroupant les communes du Grand Auch et de Cœur de Gascogne, sur la fiscalité de type taxe professionnelle unique, sur le nom Grand Auch-Cœur de Gascogne, sur le siège social Auch et sur la composition du nouveau conseil communautaire. M. BIAUTE indique à ce propos que l'on peut opter soit pour la composition de droit qui fixe le nombre des conseillers communautaires à 67 dont 32 pour Auch, 3 pour Pavie et un pour chacune des autres communes, ou pour l'accord local qui donnerait un conseil de 61 élus, dont 27 pour Auch, 2 pour Pavie et 1 pour chacune des autres communes. M. le Maire fait valoir que la solution dérogatoire lui paraît meilleure car elle rééquilibre entre milieu rural et milieu urbain. C'est sur cette proposition que se fait le vote.
Vote : Contre : 0, Absentions :.1 Pour : 14

Convention avec le SDIS pour la prise en charge des enfants de pompiers à la cantine scolaire (n°30/2016):
Le SDIS a contacté les communes et a proposé la signature d'une convention afin de permettre aux pompiers d'être plus disponibles sur le créneau de la pose méridienne. En effet, la nécessité d'être présent au moment d'aller chercher leurs enfants à l'école pouvait empêcher certains pompiers de se déclarer disponibles sur les plannings pendant cette période. Pour diminuer cette contrainte, cette convention permettra de prendre en charge les enfants de pompiers à la cantine scolaire même s'ils ne sont pas inscrits. Un pompier restant à la caserne sera chargé d'informer l'école.
Vote : Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15

Décision modificative sur le budget assainissement (n°31/2016):
Mme Pascale RIVIERE indique que le montant de la somme prévue en études sur le budget assainissement article 203 s'avère insuffisante en raison de la nécessité de réaliser un examen des canalisations de la Rue Saint Nicolas avant de refaire la rue et de la nécessité de prévoir deux réunions supplémentaires avec le bureau d'études. La décision modificative suivante est soumise au conseil
Compte 203 études + 8 550 €
Compte 2315 travaux en cours – 8550 €
Vote: Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15

Demande de subvention complémentaire auprès de l'Agence de l'eau pour le réseau assainissement (n°32/2016):
M. le Maire indique que le programme assainissement a évolué comme indiqué plus haut du fait d'études supplémentaires. Il propose donc de demander une subvention complémentaire à l'Agence de l'Eau pour ces études. Mme Agnès Ragaru indique qu'elle avait évoqué ce point.
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Travaux d'effacement des lignes France Télécom à Enléjau (n° 26/2016):
Dans le prolongement de l'effacement des lignes électriques à Enléjau, l'effacement des lignes France télécom est proposée pour un montant de 8 868,20 € HT (partie travaux génie civil et 257,35 € HT pour la partie câblage).
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Recrutements d'agents saisonniers (n°33/2016):
Monsieur le Maire demande au conseil le droit de recruter des agents saisonniers pour les mois de juin, juillet et d'août.
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Assistance au Maître d'ouvrage travaux de la Rue Saint Nicolas (n°34/2016):

Monsieur le Maire indique qu'il souhaite s'attacher les services de Mme Bourdallé pour assurer le suivi administratif des marchés et la préparation des dossiers de demande de subventions de la Rue Saint Nicolas. Elle propose d'assurer cette prestation pout la somme de 4 910 € HT.
Vote : Contre : 0, Absentions :.1, Pour : 14

Demande de subvention pour le championnat de France sports scolaires (n° 35/2016):
Deux enfants de la commune sont engagés dans les championnats de France de sports scolaires, M. le Maire propose d'encourager ces jeunes en leur attribuant une subvention de 75 € à chacune.
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Questions diverses :

M. BIAUTE indique qu'un habitant du centre de Jégun a demandé si un composteur « public » ne pourrait pas être installé dans le village afin de permettre aux personnes ne disposant pas d'un jardin de recycler les déchets compostables.
M. le Maire émet un avis favorable et la plate forme des conteneurs derrière la résidence de l'acacia lui semble pouvoir convenir.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h45.

◀◀◀◀◀◀◀ ▶▶▶▶▶▶▶

REUNION DE JUIN 2016 : Elle a eu lieu le jeudi 23 juin 2016, à 21h, salle des délibérations de la mairie. La séance était publique et présidée par M. Alain DESCOUSSE, Maire,

Etaient présents : Mmes, MM. DESCOUSSE Alain, LAPEYRE Guy, RIVIERE Pascale, PETIT René, SOLANA-LASSALLE Maryline, BIAUTE Philippe, DESPAX Véronique, CLAVERIE Floriane, FIEFVET Guillaume, GUILLORY Laurence, DOZE, Marlène, LAURY Olivier, RAGARU Agnès.

Conseillers excusés : Mme Christiane BARRIEU- pouvoir à M. René PETIT
M. Jean-Jacques PEYRET- pouvoir à M. Alain DESCOUSSE

Secrétariat de séance : Mme RIVIERE Pascale (15 voix) est désignée.

La séance débute, en présence de M. Olivier SOUARD, Maire d'Antras, pour le tirage au sort des jurés d'Assises.
Sur la commune d'Antras, M. Jacques MARTY, enseignant retraité est désigné
Sur la commune de Jégun, Mme Marie DAROLLES, employée EDF et Mme Jacqueline RUATZ BARDOT, employée de banque, sont désignées.
M. Souard quitte le conseil municipal.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du jeudi 19 mai 2016 :
Mme Pascale RIVIERE fait la lecture du compte rendu qui est approuvé à l'unanimité.

Mme RAGARU demande si elle peut connaître les dates des prochains conseils municipaux. M. DESCOUSSE lui répond que le prochain conseil devrait se dérouler le 28 juillet, si les éléments permettant l'attribution des marchés de la rue et de la salle de judo sont disponibles à ce moment là.

INFORMATIONS

Informations diverses :

Monsieur le Maire fait part des remerciements des familles endeuillées :

- Famille LOUBET pour le décès de M. Francis LOUBET
- Famille BIAUTE pour le décès d'Olivia BIAUTE
- M. Georges ALVES pour le décès de sa sœur
- M. Pierre ESPIET pour le décès de sa belle mère

Monsieur le Maire apporte les informations suivantes :

- **Traversée du village** : le goudronnage route départementale de la porte de Vic à la Communauté de Communes a été réalisé par le Conseil Départemental et les travaux se sont déroulés dans de très bonnes conditions. Le revêtement par enrobé à froid est très propre. La commune en a profité pour faire réaliser des passages bateaux dans le cadre de l'accessibilité mais il en reste encore un à réaliser devant l'école.
  Les plots et les ralentisseurs Porte de Vic ont été remis en place. Le marquage au sol sera effectué par le Conseil Départemental plus tard, ainsi que le revêtement de la gendarmerie à la RD 930 qui devrait être exécuté après le 15/09.

- **Assainissement** : Cette semaine, le bureau d'étude a fait procéder à des tests à la fumée pour repérer les fuites sur le réseau. Une réunion devrait être programmée en septembre.

- Les **travaux d'Enléjau** : l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques se poursuivent

- **Entretien du clocher** : Une entreprise réalise en ce moment des travaux d'enlèvement des végétaux qui ont poussé sur les corniches et stabilise tout ce qui est instable avec du mortier, de la chaux et des plaques de zinc. Ce travail devra être complété par la suite par un élagage des branches trop proches du clocher.

- **Délibération sur la fourrière automobile** : La préfecture a demandé à la commune de revoir sa délibération qui n'était pas conforme. Les différentes étapes seront reprises.

- **Boîte postale** : La poste a demandé de trouver un emplacement pour installer une grande boîte normalisée qui recevrait le courrier des particuliers et serait accessible au service de ramassage du courrier en dehors des heures d'ouverture du bureau de poste. M. le Maire indique que les allées Gambetta offriraient une bonne solution, il précise aussi qu'à partir de septembre la poste de Jégun sera dotée d'un facteur- guichetier.

- **Demande d'exonération de taxe foncière** : M. le Maire indique qu'il a reçu une demande d'un agriculteur bio pour demander une exonération de taxe foncière. La commune n'ayant pas voté de délibération dans ce sens, il n'est pas possible d'accéder à cette demande.

COMPTES RENDUS

M. Alain DESCOUSSE présente le **bilan annuel du SIAEP de Vic Fezensac** qui fait apparaître que l'eau distribuée est de bonne qualité même si l'on relève une dégradation physico-chimique en raison de pesticides, sans que cela ne présente de risques sanitaires.
L'évolution du prix de l'eau est aussi présentée dans ce rapport : il est passé de 1.91 €/m3 en 1993 à 2.10 € en 2016.
Ce bilan annuel est disponible à la mairie pour tout particulier qui désire en prendre connaissance.

M. Alain DESCOUSSE expose que la réunion du 02/06/2016 a entériné la **dissolution du Pays d'Auch** dont l'activité est reprise par le syndicat mixte du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural).

MM Guy LAPEYRE, Olivier LAURY et Philippe BIAUTE (qui assistait à cette réunion pour le compte de la communauté de communes) font le **compte rendu du Conseil d'Ecole** qui s'est tenu le 14/06/2016.
L'ITEP de Lescout a fait une demande d'intégration pour 6 enfants de l'institut qui seraient scolarisés 2 matinées par semaine mais toujours accompagnés par 1 animateur de Lescout. Ces enfants ne fréquenteront ni la cantine ni le CLAE.
Les parents d'élèves ne sont pas opposés à cette demande.

Pour la rentrée 2016-2017, les effectifs sont stables avec 122 élèves + 4 en janvier.
Une institutrice, Marie-Christine Rosso, quitte Jégun et est remplacée par Mme Cécile Andrieu qui assurera les fonctions de directrice.

M. Philippe BIAUTE fait le compte rendu de l'actualité de la **communauté de commune Cœur de Gascogne** :
Il indique que la communauté de communes qui avait demandé aux communes membres de lui laisser les attributions du FPIC (fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales) l'année dernière, ne fera pas cette demande cette année. Pour la commune de Jégun cela signifie une recette supplémentaire pour le budget communal de 6075 €.
La communauté de communes va installer la climatisation dans une salle du CLAE à Jégun.

DELIBERATIONS

Mise à disposition d'un agent d'animation :
Mme Pascale RIVIERE indique que la commission administrative paritaire a émis un avis favorable le 13/06/2016 à la mise à disposition d'un agent d'animation auprès du foyer rural. Il convient donc de délibérer pour accepter cette mise à disposition, en fixer la date d'entrée en vigueur, sa durée, le volume horaire concerné, en fixer les conditions financières et autoriser M. le Maire à signer la convention avec le Foyer Rural.
La proposition soumise au vote est de valider cette mise à disposition à partir du 01/07/2016 pour une durée de 3 ans, pour une prestation de 14.7 heures hebdomadaires, le foyer rural remboursant annuellement à la commune le coût réel du salaire plus charges à la commune et autoriser le Maire à signer la convention avec le Foyer Rural. Sur chacun de ces points,
Vote : Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Décision modificative pour subventions :

Mme Pascale RIVIERE indique que lors du dernier conseil une décision de principe avait été discutée pour accorder une subvention aux deux jeunes jégunoises ayant participé au championnat de sports scolaires et qu'il faut augmenter la subvention du Foyer Rural pour lui permettre de faire face remboursement de salaire de l'agent mis à disposition.

Dépenses de fonctionnement :
Compte 6574 subventions + 150 € (75 € par jeune pour le championnat de France de sports scolaires)
+ 5.200 € pour le Foyer Rural (6 mois de remboursement sur salaire +charges de l'agent mis à disposition du Foyer rural)

Compte 022 dépenses imprévues : - 150 €

Recettes de fonctionnement :
Compte 6419 remboursement de salaire + 5 200 €

Vote: Contre : 0, Abstentions : 0, Pour : 15

Licence IV –mise à disposition sous forme de commodat :
Le gérant de la SARL Les fournils gersois, M. Cyrille FARINèS a demandé à bénéficier de la licence IV dont la mairie est propriétaire. M. le Maire propose de faire comme cela a déjà été fait, signer un commodat prévoyant la mise à disposition à titre gratuit de la licence IV pour une durée de 3ans, à la fin de cette période, le gérant s'engage à acheter, louer ou restituer la licence à la mairie M. Le Maire demande l'autorisation de signer le commodat dans ce sens.
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Durée d'amortissement pour le budget assainissement :
Mme RIVIERE indique que Mme MOUNE, Trésorière, a demandé une délibération pour fixer les durées d'amortissement des immobilisations du service assainissement. Des cadences indicatives sont fixées par l'instruction M49, par exemple

entre 50 et 60 ans en matière de réseaux ou de station d'épuration. La durée actuellement pratiquée par la commune étant de 60 ans, il est proposé de retenir la durée la plus longue préconisée par la M49 pour tous les amortissements pratiqués.
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Propositions de prêts travaux Rue St Nicolas – choix de l'organisme prêteur :
Monsieur le Maire a reçu deux réponses à ses demandes de prêt, une du Crédit Agricole et l'autre de la Poste.
Le crédit Agricole fait une offre de prêt de 162.000 € à 1.73% en taux fixe sur 20 ans, avec des frais de dossier de 170 €
La Poste fait une offre de prêt de 160.000 € à 1.69% en taux fixe sur 20 ans, avec des frais de dossier de 400 €.
La comparaison des offres est difficile car le capital emprunté est un peu différent, mais l'application d'une règle de trois permet de déterminer que l'offre de La Banque Postale est la moins disante.
M. le Maire demande au conseil d'accepter l'offre de prêt de La Poste
Vote: Contre : 0, Absentions : 0, Pour : 15

Programme voierie – Choix des entreprises :
M. le Maire indique que les offres de prix des entreprises pour le programme voirie 2016 ont été ouvertes le 22/06/2016.
4 entreprises ont fait des offres : la société TPG Travaux Publics de Gascogne, Eurovia STPAG, COLAS et MALLET.
L'offre la moins disante (28 615€ HT) a été faite par la société TPG, M le Maire propose de retenir cette offre.
Vote : Contre : 0, Absentions : .0 Pour : 15

- **Questions diverses :**

Aucune question diverse n'est soulevée.
Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50.

◀◀◀◀◀◀◀ ▶▶▶▶▶▶▶

ETAT CIVIL 2ème trimestre 2016

Naissances :

TOLO Léana, le 20 avril à Auch
RABOT MAS Harry le 21 juin à Auch

Mariages :

CADET François et GARCIA Jessica le 25 juin

Décès :

LOUBET Francis, 72 ans, le 27 avril à Auch
PIERRE veuve BIAUTE Olivia, 93 ans, le 24 mai à Auch
DESCOUSSE Fernand, 88 ans, le 10 juin à Vic-Fezensac

Les articles que vous voulez faire paraître dans le prochain bulletin municipal doivent parvenir à la Mairie ou par mail à l'adresse philippe.monello@wanadoo.fr

le 30 Septembre 2016 dernier délai

VIE SCOLAIRE

▶▶ VIE DE L'ECOLE :

L'équipe enseignante sera modifiée à la rentrée 2016.
Mme Marie-Christine Gissot quitte l'école à la fin de l'année scolaire.
Mme Delphine Liort ne sera plus directrice mais reste enseignante à l'école de Jégun.
Mme Cécile Andrieu sera la nouvelle directrice de l'école et sera déchargée de classe le mardi par Mme Estelle Aries.

L'école de Jégun continue de fonctionner sur 4,5 jours de classe.
Les horaires restent :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 – 12h00 et 13h45 – 16h00
Mercredi : 9h00 – 12h00

Un projet d'accueil des enfants de moins de 3 ans est poursuivi pour que leur première scolarisation s'effectue dans les meilleures conditions.

□ *Répartitions des élèves pour l'année 2016-2017 :*

CM1-CM2= 14 + 7=21	Mme Laffont
CE2-CM1= 12+7=19	Mme Liort
CE1= 17	Mme Far
CP= 19	Mme Andrieu
MS-GS= 11+16= 27	Mme Thirion
TPS-PS= 9+11= 20	Mme Champel
Total sans TPS : 115	Total avec TPS : 122 à 126

Ces répartitions sont susceptibles de modifications de dernière minute en fonction des départs ou des arrivées d'enfants.

Nous accueillerons dans la classe de Petite Section tous les enfants nés en 2013 et faisant 3 ans en 2016 ainsi que, en Toute Petite Section, les enfants de 2014 déjà connus à la mairie et à l'école et dont les parents ont émis le souhait de les scolariser.

□ *Accueil d'un groupe d'élèves de l'Itep Philippe Monello à l'école de Jégun à partir de la rentrée 2016 :*

Le projet consiste à délocaliser une petite classe de l'Itep (6 enfants maximum), à temps partiel (2 matinées par semaine) dans les locaux de l'école de Jégun (la salle servant actuellement de bibliothèque). Le groupe sera encadré par un enseignant spécialisé de l'Itep et un éducateur spécialisé. Les enfants auront entre 7 et 11 ans.
Ce dispositif est une étape intermédiaire entre l'Itep et le retour dans une classe ordinaire. Les enfants à qui ce dispositif est proposé sont prêts à redevenir élèves et ont besoin de se resocialiser et de se sentir de nouveau en sécurité à l'école.
L'étape suivante sera pour eux une scolarisation dans une école proche de leur domicile.
Le dispositif débutera à la rentrée 2016 avec des échanges dans un premier temps lors des temps collectifs (récréations) puis pourra évoluer vers des activités ou des actions en commun avec les autres classes.

□ *Inscriptions pour la rentrée 2016 :*

Les inscriptions pour une première rentrée en maternelle se font:
- en inscrivant l'enfant à la **mairie** (avec le livret de famille)
- puis en venant l'inscrire à **l'école** (avec le certificat de la mairie, le livret de famille et le carnet de santé).

Les inscriptions pour une autre classe se font:
- en inscrivant l'enfant à la **mairie** (avec le livret de famille et le certificat de radiation de l'ancienne école)
- puis en venant l'inscrire à **l'école** (avec le certificat de la mairie, le livret de famille et le certificat de radiation).

Une permanence à l'école pour les inscriptions et les radiations sera assurée :
- le mercredi 6 juillet de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
- les lundi 29, mardi 30 août et mercredi 31 août de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Vous pouvez aussi joindre la directrice pendant ces horaires au 05.62.64.51.06

La rentrée aura lieu le jeudi 1er septembre 2016 à 9h00.

Bonne vacances à tous et rendez-vous à la rentrée.

VIE DES ASSOCIATIONS

◄◄ LE BASTION JEGUNOIS :

Nos activités sont ouvertes à tous :
Les cours de gym douce s'arrêtent fin juin pour reprendre début septembre tout comme le petit loto du 1er jeudi de chaque mois.
Deux triplettes ont participé au concours départemental de pétanque à Panassac :
Séverin Bozza, Abdon Pader, Claude Lassay et Geneviève Bernes, Yvette Dessinière, Yvonne Martirèné.
Mado Guillory a joué dans une triplette mixte. (Le trophée ne sera pas à Jegun cette année encore).
Pour la marche intergénérationnelle du 28 mai 15 Jégunois se sont retrouvés sur les circuits habituels.
Le 4 juin le repas des fêtes des mères et pères a réuni 60 convives. Tous ont apprécié le repas préparé par une équipe du club. Le petit loto a terminé cette journée conviviale.

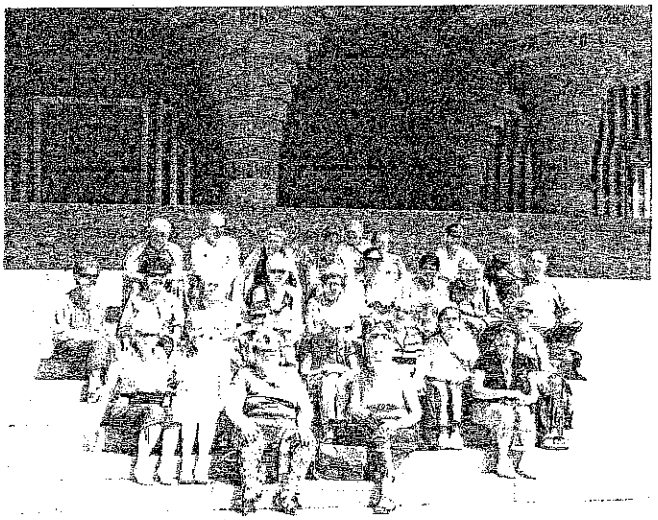

La sortie de printemps le 9 juin a conduit une trentaine d'adhérents en Espagne.
Malgré un départ très matinal nous étions tous au rendez-vous place de la Bascule. En cours de route, surprise, un petit déjeuner pantagruélique nous attendait. Sur 40 km nous avons longé le lac del Grado aux eaux turquoise. Ce lac a noyé cinq villages et alimente une centrale électrique. Sous le barrage hydraulique nous découvrons, sur la rive opposée, le majestueux sanctuaire de Torreciudad perché sur un éperon rocheux. Cet édifice moderne de briques, dédié à la Vierge Marie possède des merveilles, en particulier un retable monumental en albâtre où le sculpteur a réussi à exprimer les sentiments des personnages. Dans les chapelles est exposée une riche collection de vierges offertes par des fidèles du monde entier. Sur la route du retour nous visitons Ainsa et sa Place Mayor magnifiquement rénovée. Heureusement nous avons mangé à l'heure espagnole sans encore avoir très faim. Dans le bus histoires et chansons ont égayé la fin de l'après-midi.
Nous souhaitons de bonnes vacances à tous et rendez-vous pour le petit loto le 1er septembre.

◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►

◄◄SOCIETE DE PECHE :

Ils avaient la pêche à la pêche !!

Comme tous les ans, certaines sociétés de pêche du département se mobilisent pour la fête nationale de la pêche AAPPMA de Jegun y participe depuis le début
Il y avait une soixantaine de participants, en majorité des enfants de 5 ans à 15 ans de Jegun et des communes voisines.
Le site du Houresté et son lac ont enchanté les enfants.

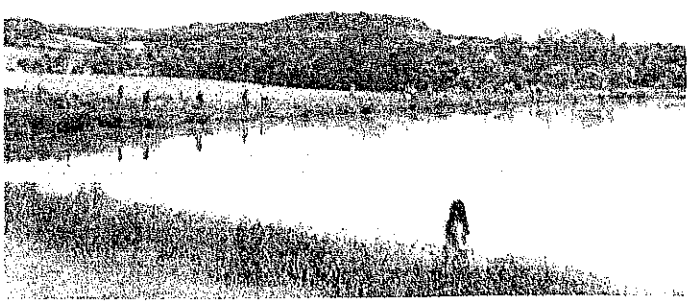

Un lâcher de truites était prévu ainsi qu'une grosse truite.

Après un déjeuner copieux et apprécié, en présence du président Paul Thion et du vice président de la fédération Jean Claude Lalanne, l'initiation à la pêche au coup avec prêt de canne a pu débuter vers 9hoo. Les enfants étaient impatients, chacun une canne à la main accompagné de leurs parents ont pris d'assaut les berges du lac. Les membres du bureau leur ont donné quelques conseils. Ils ont eu beaucoup de prises.
Des enfants ont découvert la pêche à la mouche avec les conseils précieux d'un passionné André Baldini : comment lancer, montage de mouche, malheureusement pas de prise pour cette démonstration mais des futurs adeptes.
Trois frères venus de Nogaro n'oublieront pas leur exploit : la grosse truite a été capturée d'une longueur d'environ 50 cm pour un poids 1 k 700, et a été sortie du lac, exploit qui ne fut pas si facile, on s'en doute. Elle a été remise dans son élément naturel en présence de beaucoup d'enfants. Photo prise pour souvenir.

Un vin d' honneur clôtura cette matinée récréative : tous les enfants sont partis avec des présents offerts par la fédération. Un grand merci à tous et à l'année prochaine.

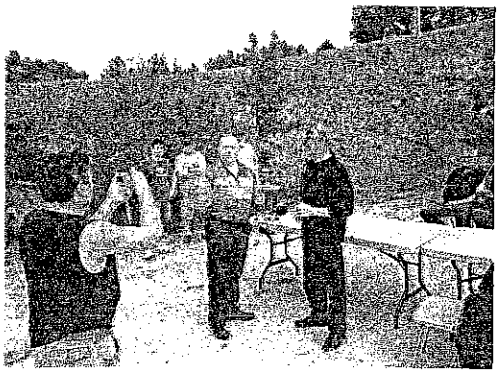

Fin mai nous avons organisé le qualificatif au lac de la cabane sur le Baiset. Seulement 8 pêcheurs de notre société ont participé deux heures de concours pour peu de prise
Michel Nadau est sorti vainqueur une récompense méritée car depuis de nombreuses années il se classe toujours dans les premiers, 2eme Bruno Bardot Jean Paul Spérandio et si Pascal n'avait pas oublié ses lunettes !

Samedi 5 Juin s'est déroulé le concours fédéral de pêche à Mirande. Notre société était représentée par Nadau Michel, Bardot Bruno, et Claise Pascal et accompagnant Sciolla Christian. Notre société se classe 10eme sur 23 AAPPMA., félicitations à nos pêcheurs et aux organisateurs de la société de Mirande.

Nous venons d'intégrer un nouveau garde particulier dans notre société. Après une formation de trois journées à la fédération de chasse et de pêche, il a obtenu le sésame. Une tenue complète va lu être attribuée il pourra effectuer des contrôles sur nos cours d'eau, Jean-Louis Corneille et Michel Garros l'épauleront dans sa nouvelle fonction.

Dimanche 3 juillet ; Concours de pêche et repas champêtre dans les prairies de Mautreyt.

◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►

◄◄ **LES AMIS DE L'ORGUE :** LES CONCERTS DES AMIS DE L'ORGUE DE JEGUN

Nuits Musicales en Armagnac a fait une halte à Jégun, samedi 18 juin pour un concert Voix, Piano et Orgue . Une belle soirée à l'écoute des 5 chanteurs en solo, en duo ou ensemble qui ont interprétés un répertoire de mélodies classiques, en 1ère partie à la tribune de l'orgue et dans le choeur au piano en 2ème partie. La qualité des voix et le jeu d'acteur ont été apprécié du public, et la Soprano Clémence Garcia a été très applaudie.
Un bémol : un public un peu clairsemé.... sans doute découragé par la fraîcheur météorologique.

Prochain Concert VIOLON ET ORGUE, JEUDI 11 août à 21h,
Deux jeunes interprètes : Charlotte MÖLLER, organiste danoise et Katerine WATTELET violoniste au Conservatoire de Paris,
An programme : musiques romantiques et airs populaires d'Europe centrale.

◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►

◄◄ **LES MOUSQUETAIRES JEGUNOIS :**

Les Mousquetaires ont rencontré les cigognes Bennwihroises pour le 30ème anniversaire du jumelage. Ils sont partis de Versoix (au nord de Genève) pour rejoindre Bennwihr en trois étapes à travers le Jura. Superbe parcours concocté par nos amis Alsaciens, encore merci.

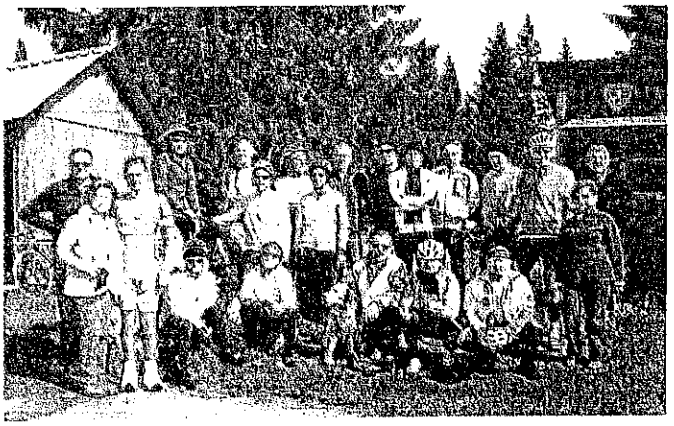

Trois cyclistes ont participé à la manifestation "Toutes à Strasbourg". Françoise, Suzette et Josette sont parties en bus pour rallier Mulhouse et ensuite deux jours de vélo pas moins de 170km en autonomie pour rejoindre Strasbourg. Bravo à elles.
La randonnée du Vin se déroulera le 13 août. A cette occasion, 3 circuits (route et depuis l'année dernière, 2 circuits VTT) vous seront proposés et aussi une randonnée pédestre .
Grosse manifestation cette année aussi avec la Semaine Européenne organisée par le CODEP 32 où plus de 2000 cyclistes se sont donnés rendez-vous à Auch pour rouler sur nos belles routes gersoises pendant 6 jours.
Pour info, passage des cyclos à Jégun le 14 juillet au matin. »
La période estivale arrive et pour les Mousquetaires Jégunois les sorties hebdomadaires et randonnées officielles se multiplient.

◄◄ COMITE DES FÊTES:

Mes amis, quelle chance nous avons eue : à 14 h 00, le ciel déversait des seaux d'eau à vous couper l'appétit alors que Carnaval se préparait à défiler. Pas d'affolement, restons zen. Ouf ! à 15 h 00, une belle éclaircie donnait le signal du défilé.

Monsieur Carnaval et ses chars entraient dans le village : "La Maison de l'Amitié" du Bastion Jégunois, toute rose aux écussons de Jégun-Bennwihr et ses ravissantes hôtesses alsaciennes, le char "Bison Futé", le grand chef cherokee et sa tribu d'indiens de l'Oklahoma du club "les 4 coins", le char de "Teddy Winner" du Judo arborant un ours imposant et majestueux, le bateau "Le Rhumba" débarquant de Jamaïque et ses marins rastas du Comité des Fêtes, conduit par Pierrot Lapèze que nous remercions beaucoup, "La Brigade des Pompiers", Laurent, Lolo, Jean-Marie, Sophie... et leurs jeunes recrues en visite amicale. La troupe de Saint-Lary "Les Shin Zen Cosplay" et leurs costumes orignaux. La banda "Les Marcels" jouait avec entrain dans cette ambiance multicolore. Les majorettes de Fleurance et leur petite meneuse dynamique ont suscité de nombreux applaudissements. N'oublions pas la bonne humeur et les sourires des "Mamies-Jorettes, "le peloton des cyclistes marins" coaché par Hugo, bravo les jeunes ! Des surprises aussi : nous avons aperçu à plusieurs reprises "un tyrolien" qui venait du quartier des Roses paraît-il ? Est-ce vrai ? Merci à Jean-Pierre Monnet qui s'est improvisé speaker le temps du défilé.

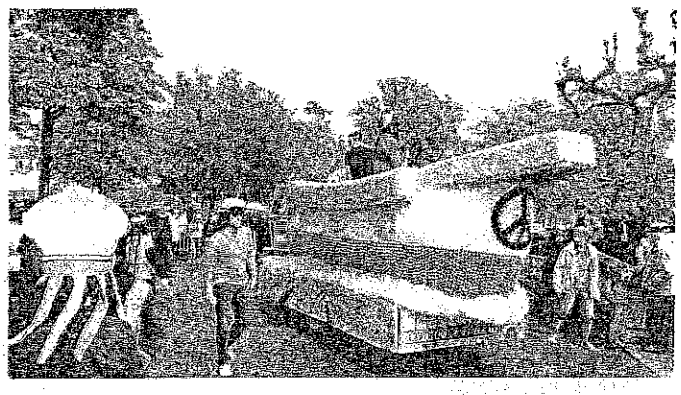

A 18 h 00, l'apéro-concert orchestré par le groupe "After Eight" d'Armusic a rassemblé un large public. Le repas du chef Thierry Mirr a régalé les convives.

Dj Denis a animé la soirée dansante jusqu'au petit matin dans une ambiance conviviale où Damienne a fait chanter "les sardines".

Les manèges ont bien tourné apportant un air de fête.

Carnaval 2016 a réjoui petits et grands. Cette manifestation est très prisée de la population villageoise qui s'était déplacée en nombre et qui a trouvé là, l'occasion de se faire plaisir. Un grand merci à tous : aux bénévoles et au public afin que VIVE CARNAVAL.

◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►

◄◄JUDO CLUB JEGUNOIS : Fin de saison du Judo-Club Jégunois

Cette année, le club a pris plaisir à défiler au Carnaval de Jégun le samedi 23 avril 2016 avec le char « Teddy Winner ».

Le vendredi 03 juin 2016 a eu lieu le cours unique où petits et grands ont pu démontrer à leurs proches ce qu'ils ont appris lors de cette année 2015-2016. Un apéritif offert par le club a clôturé cette soirée. Puis le lendemain, nous nous sommes retrouvés à l'accrobranche de Pavie « le vert en l'air » où nous avons tous passé une bonne journée. Mais c'est le vendredi 17 juin 2016 qu'a eu lieu le dernier cours de la saison.

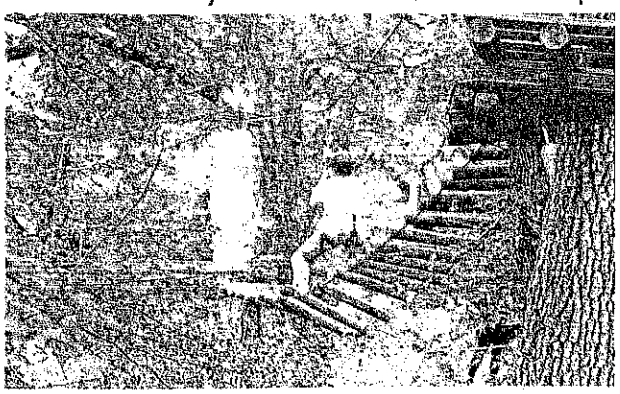

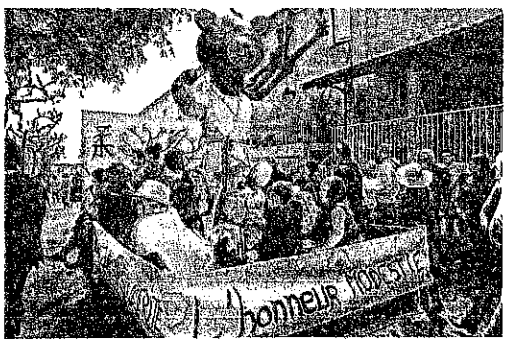

Le club se prépare déjà pour le vide grenier qui se tiendra le dimanche 04 septembre 2016 lors de la fête du village et donne rendez-vous à tous les nouveaux et anciens judokas le vendredi 09 septembre 2016 pour la reprise des cours.

En attendant, le Bureau vous souhaite un bel été !!

◄◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►►

◄◄ JUMELAGE :

En ce week-end prolongé de l'Ascension, beaucoup de Jégunois ont migré en bus, voiture ou avion vers Bennwihr pour célébrer le trentième anniversaire du jumelage. Un week-end de 4 jours bien remplis où les Bennwihriens ont mis les petits plats dans les grands pour célébrer cet anniversaire, entre visite à l'Ecomusée d'Alsace, pièce de théâtre interprétée par la troupe locale, célébration du 8 mai et repas de gala.

Au travers des photos et différents discours, l'évocation des souvenirs et des fondateurs de ce jumelage, beaucoup d'émotions ont traversé les personnes présentes. Ce fut, en effet, l'occasion de revenir sur 30 ans d'une belle amitié qui n'a cessé de grandir et qui se décline aujourd'hui dans plusieurs associations comme le cyclisme et les sapeurs- pompiers.

Un jumelage qui vit de beaux moments qui ne sont pas prêts de s'arrêter avec de nouvelles familles qui font désormais partie du voyage et qui ont pu découvrir les magnifiques paysages alsaciens.

◄◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►►

◄◄ SAPEURS- POMPIERS : Congrès de l'Union Départementale des sapeurs- pompiers

L'assemblée générale eut lieu dès 8h30 au centre de services, puis la cérémonie débutait à 11h30 au monument aux morts ;
En présence du colonel Meunier, directeur départemental du SDIS, de Monsieur Ory préfet, d'Alain Descousse maire, des conseillers départementaux et accompagnés par la musique départementale, plusieurs de nos pompiers jégunois furent récompensés ou décorés :

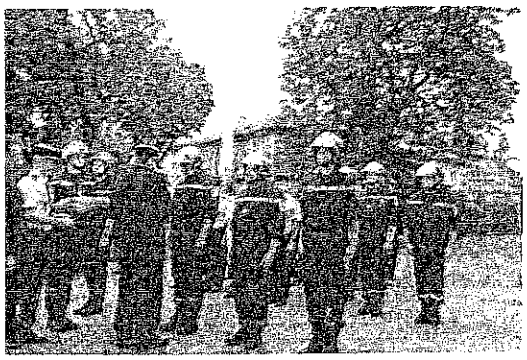

-Maryline Solana Lassalle récompensée de la médaille d'argent de la sécurité intérieure pour son investissement depuis de nombreuses années au sein du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.
- Jean Despax, représentant des anciens pompiers jégunois, Florian Despax, Adrien Lespine, Daniel Pellizari, Guillaume Pujol, et Laurent Ulian ont reçu la médaille de l'Union Départementale en remerciement pour leur investissement dans le centre de secours de Jégun et pour l'organisation de ce congrès.

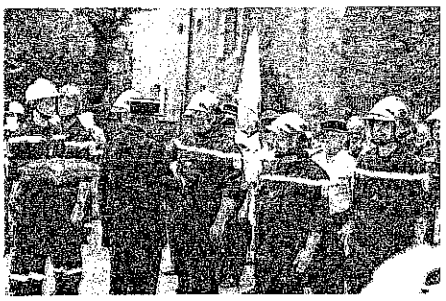

Enfin, Jean-Pierre Pontoni reçut l'étoile d'or pour ces 15 années de chef de centre.

Un grand moment d'émotion durant cette cérémonie fût certainement la remise de galon de capitaine au chef de centre par l'ancien chef de corps des pompiers de Bennwihr, Jean-Pierre Fonné, une délégation de pompiers bennwihriens ayant fait le déplacement à Jégun dans le plus grand secret afin de faire la surprise d'être présents pour la nomination de Jean-Pierre Pontoni au grade de capitaine.

La journée s'est conclue par un repas servi par l'auberge des Marronniers à la salle des fêtes.

◄◄◄◄◄◄◄ ►►►►►►►

◄◄ LES 4L DE L'ESPOIR : LES 4L DE L'ESPOIR VOUS REMERCIENT ET CHANGENT DE DIRECTION

Le concert organisé par les 4L dans la collégiale de Jegun a été un vrai succès.
Nous remercions Le père François DUCASSE pour son autorisation, La Municipalité pour son soutien, Les Amis de l'Orgue, L'atelier vocal d'Auch et son chef de chœur Jocelyne SINE, les solistes et bien sûr tous les spectateurs et donateurs qui ont permis la réussite de cet événement.
Si la recette de ce concert va participer à notre 5ème mission, en octobre, il semble opportun de réorienter nos actions.
En effet une nos actions vis-à-vis des plus démunis au Maroc sont désormais bien rodées et relayées par une association locale et ne nécessitent plus nos déplacements.
L'argent des bénévoles utilisés pour les déplacements, les recettes de nos futures animations pourront être orientés pour des besoins locaux et aider ainsi des personnes en difficulté dans notre commune et dans le Gers.

◄◄ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Cette année encore, les manifestations organisées par l'APE de Jégun ont été une belle réussite.
Le Dimanche 1 Mai 2016 a eu lieu notre traditionnel Marché aux Fleurs, accompagné de la tombola 100% gagnante, qui une fois de plus ont remporté un beau succès.

Le Samedi 25 Juin 2016 s'est déroulé la Kermesse de l'école où tous les enfants scolarisés nous ont présenté un joli spectacle de chant et de danse.

Aux alentours de 17h00 tous ont pu s'amuser aux stands de jeux (Courses aux œufs, Pêche aux cadeaux, Chamboule tout ...), tenus par des parents et anciens parents bénévoles, les enseignantes ainsi que les ATSEM de l'école.
Une buvette se tenait aussi à disposition.
Vers 20h00 a été servi le repas, réalisé par un papa bénévole, membre du Club de Basket de Jégun et nous l'en remercions chaleureusement c'était délicieux...

Nous tenons à remercier aussi tous les bénévoles pour leur aide et leur participation aux différentes manifestations, ainsi que les employés de la commune pour leur disponibilité.

BONNES VACANCES A TOUS !!!

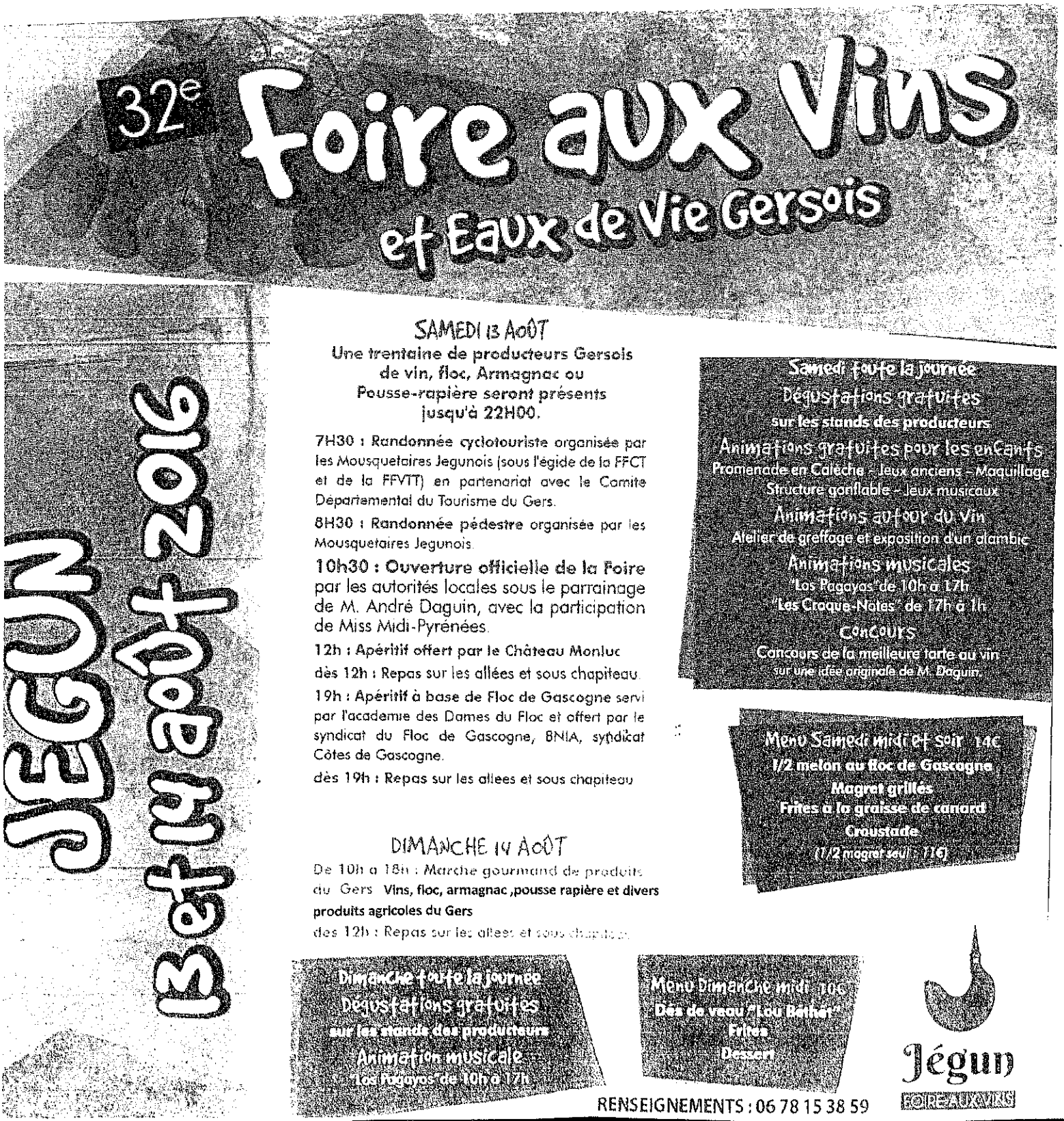
32e Foire aux Vins
et Eaux de Vie Gersois
JEGUN
13 et 14 août 2016
SAMEDI 13 AOÛT
Une trentaine de producteurs Gersois de vin, floc, Armagnac ou Pousse-rapière seront présents jusqu'à 22H00.
7H30 : Randonnée cyclotouriste organisée par les Mousquetaires Jegunois (sous l'égide de la FFCT et de la FFVTT) en partenariat avec le Comite Départemental du Tourisme du Gers.
8H30 : Randonnée pédestre organisée par les Mousquetaires Jegunois
10h30 : Ouverture officielle de la Foire par les autorités locales sous le parrainage de M. André Daguin, avec la participation de Miss Midi-Pyrénées.
12h : Apéritif offert par le Château Monluc
dès 12h : Repas sur les allées et sous chapiteau
19h : Apéritif à base de Floc de Gascogne servi par l'academie des Dames du Floc et offert par le syndicat du Floc de Gascogne, BNIA, syndicat Côtes de Gascogne.
dès 19h : Repas sur les allees et sous chapiteau
Samedi toute la journée
Dégustations gratuites
sur les stands des producteurs
Animations gratuites pour les enfants
Promenade en Calèche - Jeux anciens - Maquillage
Structure gonflable - Jeux musicaux
Animations autour du Vin
Atelier de greffage et exposition d'un alambic
Animations musicales
"Los Pagayos" de 10h à 12h
"Les Croque-Notes" de 17h à 1h
Concours
Concours de la meilleure tarte au vin
sur une idée originale de M. Daguin.
Menu Samedi midi et soir 14€
1/2 melon au floc de Gascogne
Magret grillés
Frites à la graisse de canard
Croustade
(1/2 magret seul : 11€)
DIMANCHE 14 AOÛT
De 10h à 18h : Marche gourmand de produits du Gers Vins, floc, armagnac ,pousse rapière et divers produits agricoles du Gers
des 12h : Repas sur les allees et sous chapiteau
Dimanche toute la journée
Dégustations gratuites
sur les stands des producteurs
Animation musicale
"Los Pagayos" de 10h à 17h
Menu Dimanche midi 10€
Dès de veau "Lou Ramier"
Frites
Dessert
RENSEIGNEMENTS : 06 78 15 38 59
Jégun
FOIRE AUX VINS

RDV les 17-18 septembre 2016, pour nos 15 ans !

15e festival N'AMASSE PAS MOUSSE

Castéra Verduzan (32)

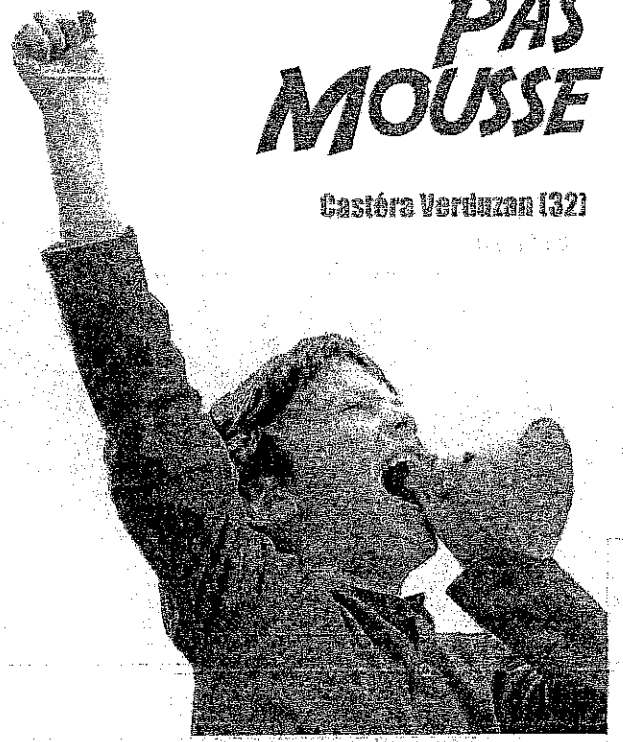

Un festival du tonnerre avec en nouveauté des spectacles, des jeux et des ateliers pour les enfants !!

Cette année nous nous faisons plaisir : des spectacles pour les adultes mais aussi pour les enfants (dès 3 ans), des ateliers, des rencontres avec les artistes, des jeux et en toile de fond des spectacles « coups de poing ».

Pêle mêle, à travers les spectacles, nous parlerons de mémoires, nous voyagerons dans des pays imaginaires, nous sculpterons des pommes de terre (!), nous récolterons des poèmes, nous ferons même une « boumba » (zumba version N'Amasse pas mousse!).

Du théâtre de rue, de texte, de la danse, du chant, du participatif et surtout du rire ! Plus de 15 spectacles pour un week-end enchanté ! A nos 15 ans !!!

Le programme sur www.petitepierre.net

Bon, Claire, je m'y lance...

Je rencontre Claire qui me dit: «tu sais que c'est le 15ème anniversaire de N'Amasse Pas Mousse cette année?»
Et voilà que je remonte le temps. 15 ans.Je suis venu en spectateur. Quelle découverte que ce théâtre de rue, cette ambiance de fête, de détente, de spectacles!
Ce rendez-vous est devenu incontournable, inscrit sur le nouvel agenda au même titre que les anniversaires de ses proches!
Et puis d'année en année, j'ai aidé à mettre des tables, des banderoles, accueilli très chaleureusement par l'équipe du festival.
Et toujours ce programme de qualité!
Et les amitiés festivalières qui se créées!
Et une implication encore plus forte, en participant avec la troupe amateur des Truculents Gascons à la vie du festival.
Et d'être au coeur du festival en personne d'accueil des festivaliers.
Oui! ce festival m'a fait découvrir de vrais pépites!Oui ! ces deux jours sont une véritable bouffée de joie, une bouffée d'oxygène dans ce monde qui veut nous individualiser, il nous aide à partir ailleurs, à revenir chez soi avec le sourire, et un éclat pétillant dans les yeux.
Vivement ce 15ème! oui!
Vive le théâtre, vive la grande équipe de la Petite Pierre.

Jlt un truculent gascon

LES STAGES D'ETE

DANSE VOLTIGE avec Nomad
Du 12 au 16 juillet – 325€
Du 1er au 5 août - 325€

THEATRE – Le training du comédien avec Perrine Lurcel
Du 14 au 17 juillet – 120€

PEINTURE - avec Sarah Malan
Du 22 au 24 juillet – 110€

DANSE - avec Patricia Ferrara
Du 20 au 22 août - 180€

Info et rés. 05.62.68.19.00
petitepierre@free.fr
www.petitepierre.net

LE FESTIVAL N'AMASSE PAS MOUSSE : DEVENEZ BENEVOLE

Vous pouvez rejoindre les 70 bénévoles sans lesquels le festival ne pourrez pas exister.
Accueil public, restauration, bar, accueil artistes, montage, démontage ou tout simplement affichage et tractage nous avons besoin de vous !

ide 32

LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRENEES — DÉPARTEMENT DU GERS — Coeur Gascogne — en vie@lire — kirou — Sortir 32.fr — DFM 930

VOUS VOULEZ RECEVOIR NOS INFOS ? ENVOYEZ-NOUS UN MAIL A petitepierre@free.fr